



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

A l'œuvre depuis plus de sept années, le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage a poursuivi en 2010 son travail pour améliorer les conditions de stationnement des Gens du voyage et ainsi réduire les stationnements illicites.

Après la mise en service de dix terrains sur la période 2007 - 2009, l'année 2010 a été marquée par la réalisation des deux derniers investissements majeurs de notre collectivité : le terrain de stationnement d'Écommoy (10 places) et le local technique.

L'ouverture du terrain d'Écommoy porte ainsi à 208 le nombre de places de stationnement proposé par notre collectivité qui a donc réalisé en totalité les préconisations du Schéma départemental.

Après le temps des travaux, notre collectivité entre donc dans une nouvelle phase de son existence dont l'objectif premier est la bonne gestion des terrains. La progression du taux d'occupation des terrains et la diminution des stationnements illicites montrent que nos efforts n'ont pas été vains.

La diminution des dégradations, la hausse des recettes « voyageurs », l'absence de dettes des usagers et leur participation à l'entretien des terrains est également le signe que nous sommes parvenus à construire des relations apaisées avec les voyageurs dont le mode de vie est désormais reconnu et facilité au sein de notre territoire.

Malheureusement, deux éléments viennent troubler ce tableau positif : Tout d'abord, la très faible progression de nos recettes de fonctionnement risquant d'induire de fortes difficultés financières pour le SMGV, nous avons été contraint de porter à 1,20 € / habitant la participation des collectivités membres à partir de l'année 2011.

Par ailleurs, eu égard, aux efforts consentis par le Comité syndical en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de rétribution de nos agents, je regrette les nombreux conflits qui viennent régulièrement troubler la qualité du travail de chacun. Je formule le vœu que les prochains mois permettent de retrouver une équipe apaisée et motivée pour conduire notre mission de service public.

Au-delà de ces quelques mots, je suis persuadé que l'année 2011 permettra de franchir avec succès le cap de cette deuxième étape de la vie de notre syndicat.



Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller général de la Sarthe

CONTACTS

✉ **S.M.G.V.**
24 rue François Monnier - 72100 LE MANS

📞 02.43.84.13.60

📠 02.43.86.64.91

📧 smgv-lemans@orange.fr



SITE INTERNET

Pour suivre en direct
l'actualité du SMGV

www.smgv-lemans.fr

L'année 2010 correspond à la fin des travaux d'investissement programmés par le Syndicat mixte.

♦ Réalisation de la dernière aire d'accueil prévue par le schéma départemental sur la commune d'Écommoy (5 emplacements de 2 places caravanes). Du fait de la suppression de l'obligation de créer un terrain à Voivres-lès-le-Mans, cet investissement correspond donc à la dernière tranche de travaux pour le S.M.G.V.

♦ Mise en service d'un local technique ayant pour vocation le rangement de matériels, le stationnement du parc de véhicules de service et l'utilisation d'un vestiaire pour les agents du S.M.G.V.



Les travaux d'aménagement du terrain de stationnement d'Écommoy se sont achevés début 2011



Le local technique du SMGV est au Mans au siège du Syndicat mixte



Au total depuis 2004, le SMGV aura investi plus de 5 676 705 € HT se décomposant comme suit :

- Aménagement des terrains	5 203 317 €
- Construction du local technique	347 775 €
- Acquisitions de matériels technique et roulant	125 613 €

Le financement de ces investissements a été possible grâce aux subventions de nos partenaires, au dégagement de marges d'autofinancement dans nos premières années d'existences et la contraction de trois emprunts :

- Subventions de l'État	2 014 091 €
- Subventions du Conseil général de la Sarthe	2 044 580 €
- Subventions de la Caisse d'Allocations Familiales	168 400 €
- Autofinancement du SMGV	249 634 €
- Emprunts	1 200 000 €

Il convient toutefois de regretter le décalage entre les dépenses et le versement des subventions de l'État qui nous a contraint à faire appel à une ligne de trésorerie qui aura généré une dépense de 156 168.97 € au titre des intérêts.

VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 60 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2010.



Le bilan annuel 2010 de l'activité de ces différents terrains se décompose ainsi :

Aires de stationnement	Dates d'ouverture	Nombre de places	Taux d'occupation des places	Nombre de ménages accueillis	Recettes encaissées
Mulsanne	23 mai 2007	15 x 2 places	12.8%	23	2 776.58 €
Roëzé-sur-Sarthe	04 juillet 2007	13 x 2 places	22.0%	21	4 020.77 €
Saint-Jean -d'Assé	13 août 2007	5 x 2 places	23.5%	22	1 905.41 €
Neuville-sur-Sarthe	04 sept. 2007	5 x 2 places	16.9%	11	1 179.95 €
Yvré -l'Evêque	01 oct. 2007	15 x 2 places	70.4%	68	12 721.77 €
Le Mans	24 oct. 2007	25 x 2 places	75.6%	129	22 116.01 €
Changé	04 déc. 2007	5 x 2 places	84.6%	10	5 154.68 €
Champagné	17 déc. 2007	6 x 2 places	46.2%	37	4 824.97 €
Thorigne-sur-Dué	23 mars 2009	6 x 2 places	33.8%	31	2 962.44 €
Bouloire	23 sept. 2009	4 x 2 places	17.9%	17	1 179.39 €
Travaux	/	/	/	/	599.63 €
Total 2010			46.5%	369	59 441.60 €
Rappel 2009			42.5%	435	48 468.89 €

Ce bilan nécessite quelques commentaires :

Les aires d'accueil du Mans, d'Yvré-l'Evêque et de Changé sont régulièrement occupées durant toute l'année et la moyenne du taux d'occupation est supérieure à 70%. La raison est liée notamment à la scolarisation des enfants dans les écoles d'Arnage, Yvré l'Évêque et Changé.

Les recettes « usagers » pour l'ensemble des aires d'accueil sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 10 972.71 €). Elles correspondent à 16 797 nuitées pour cette année 2010.

Les tarifs applicables pour 2010 ont été revalorisés par décision du Comité syndical et s'élèvent désormais à :

- 1.50 € par nuit,
- 0.16 € me kWh d'électricité,
- 2.10 € le m³ d'eau.

La consommation des fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80.00 €.

Des actes de vandalisme sur le terrain de Neuville-sur-Sarthe en dehors de la présence de voyageurs ont privé ce terrain d'une mise en fonction pendant quelques mois.

Par ailleurs, il convient de noter que nous sommes parvenus à endiguer fortement le piratage d'électricité sur les terrains.

Enfin, concernant le paiement des redevances et des fluides, aucune famille ayant séjourné courant 2010 n'est redevable au S.M.G.V. Le prépaiement demeure donc un mode de gestion efficace, tant au niveau des résultats de la régie, qu'au plan des relations entre les agents et les usagers.

Aire de grands passages dit « Aire Porsche »

Par convention entre l'ACO, le syndicat mixte des 24H et le S.M.G.V., le terrain de l'aire Porsche situé dans l'enceinte du circuit est mis à disposition du S.M.G.V. pour l'accueil des grands passages. La recette totale encaissée en 2010 par les utilisateurs de ce terrain s'élève à 7 175,60 € pour 105 journées séjours.

État du personnel territorial pour l'année 2010

Les effectifs restent identiques à l'année 2009 mais plusieurs modifications sont intervenues dans l'organisation du SMGV : suppression du poste de contrôleur de travaux et de l'équipe d'intervention mobile ; création du poste d'adjoint du gestionnaire et de contrôleur technique.

- ▶ *Directeur* : M. Étienne PLESSIS (53 ans)
- ▶ *Assistante de direction* : Mme Cécile HEMERY (32 ans)
- ▶ *Gestionnaire* : M. Albert LE ROUX (42 ans).
- ▶ *Adjoint du gestionnaire* : M. Stéphane GASNOT (42 ans)
- ▶ *Contrôleur technique* : M. Patrick DREUX (57 ans)
- ▶ *Agents d'accueil et d'entretien* : MM. Jean-Claude LELOUP (58 ans), Luc MARCHAND (57 ans), Gérard JEAN (50 ans), Joël CHAUVIN (49 ans), Dominique FOUQUÉ (44 ans) et Sébastien HERSENT (34 ans).

Bilan financier 2010

L'exercice 2010 présente un solde positif 19.847,57 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	714 183,27 €	
- Aide d'état à la gestion	314 701,20 €	44.3%
- Participation des membres (1€ / hab.)	287 790,00 €	40.3%
- Produit de service usagers	66 617,20 €	9.3%
- Autres recettes (assurances ...)	43 490,91 €	6.1%

Dépenses	694 335,70 €	
- Charges de personnels (11 postes)	438 409,09 €	63.1%
- Charges à caractère général	166 793,10 €	24.0%
- Dotation aux amortissements	43 583,95 €	6.3%
- Intérêts bancaires	38 814,79 €	5.6%
- Autres	6 734,77 €	1.0%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	630 162,09 €	
- Terrains, constructions	550 898,72 €	87.4%
- Emprunts	49 901,89 €	7.9%
- Véhicules et matériels divers	27 383,96 €	4.4%
- Autres	1 977,52 €	0.3%

Recettes	636 198,16 €	
- Emprunts :	209 600,00 €	33.0%
- Subventions Etat, Conseil Général et CAF	193 606,00 €	30.4%
- Excédent de fonctionnement capitalisé	90 304,07 €	14.2%
- Immobilisation en cours	89 958,68 €	14.1%
- Dotation aux amortissements	43 583,95 €	6.9%
- F.C.T.V.A.	8 505,46 €	1.3%
- Divers	640,00 €	0.1%

Travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72 , le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale Territoriale et le SCOT du Pays du Mans notamment sur les questions de la scolarisation, d'urbanisation et dans le cadre de la révision du schéma départemental. Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Assemblées

Le comité syndical s'est réuni trois fois :

- ❖ 25 mars 2010
 - Compte administratif 2009 ;
 - Bilan d'activité 2009 ;
 - Contrat d'entretien de l'assainissement des aires ;
 - Mise en concurrence du contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires ;
 - Modification du tableau des emplois permanents.

- ❖ 14 octobre 2010
 - Budget Supplémentaire 2010 ;
 - Débat d'Orientations Budgétaires 2011 ;
 - Attribution des marchés entretien des réseaux d'assainissement ;
 - Étude financière sur le SMGV ;
 - Présentation de la nouvelle organisation du SMGV et présentation de la télégestion.

- ❖ 9 décembre 2010
 - Budget primitif 2011 ;
 - Révision des statuts ;
 - Tarifs SMGV applicables aux usagers ;
 - Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive ;
 - Prêt relais pour financement dans l'attente du FCTVA ;
 - Modification du tableau des emplois permanents ;
 - Régime indemnitaire des agents.

Il convient enfin d'ajouter que le bureau syndical s'est réuni le 24 juin 2010.

Par ailleurs, régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel du S.M.G.V. et le président et éventuellement les vice – présidents .

Communication

Le site internet de présentation du SMGV est mis à jour régulièrement :

www.smgv-lemans.fr

On y trouve une présentation des instances, des missions, des projets.